

Bas du formulaire

PLU de Cambo : “Notre dernier espoir, c’est le tribunal”

Après une demi-douzaine de recours gracieux restés lettre morte, les opposants au plan local d’urbanisme (PLU) de Cambo ont déposé quatre recours contentieux. La procédure risque d’être longue, alors qu’un géomètre est déjà venu piqueter sur le terrain de Marienia.

Anaiz Aguirre Olhagaray|25/11/2019 17:55|



Les opposants comptent sur la mobilisation des kanboar en espérant que le juge leur donnera raison. © Guillaume FAUVEAU

L’affaire est portée au tribunal administratif. Suite au rejet de six recours gracieux restés sans réponse, Lurzaindia, le Collectif d’associations de défense de l’environnement (Cade) ainsi que des particuliers opposés au PLU de Cambo ([approuvé en février dernier](https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20190204/le-plan-local-durbanisme-de-cambo-est-passe) en conseil communautaire) ont déposé au mois de juillet quatre recours contentieux pour le faire annuler. "Dernier espoir" pour le groupe d’opposants, tandis que des travaux de piquetage ont déjà démarré au mois de novembre sur le terrain de Marienia, parcelle agricole rendue constructible.

Une réunion publique était organisée vendredi 22 novembre à la salle Zabalki, devant des kanboar venus en nombre. La présentation était assurée par Anne-Sophie Fernandez (membre du collectif Stopmines EH), l’architecte-urbaniste kanboar Jean-Paul Alaman, les élues d’opposition Argitxu Hiriart-Urruty et Nathalie Ayçaguerre (Nahi Dugun Herria) et l’agricultrice itsasuar Maryse Cachenaut, membre de Lurzaindia, association luttant pour la préservation de la terre nourricière. Absente ce soir-là, la représentante du Cade Martine Bouchet a fait connaître son opinion via une lettre. Le groupe (qui n’est constitué ni en association ni en collectif) [a créé un site internet](https://plu-kanbo-ez.frama.site/) et lancé une campagne de [financement participatif](https://www.helloasso.com/associations/stop%20mines%20eh/collectes/plu-de-kanbo) en vue de couvrir les frais de justice. Car la procédure risque d’être longue. "Un contentieux peut durer deux ans", prévient Jean-Claude Alaman.

**Un PLU du siècle dernier**

Rassemblements, interpellations de l’Agglo, recours gracieux… mais encore, une pétition à 2 000 signatures ainsi que 170 observations "d’intérêt général" sur le registre de l’enquête publique. "Tout ça n’a rien donné", déplore l’architecte-urbaniste. Après avoir rappelé l’historique de la mobilisation, les membres du groupe ont chacun à leur tour contesté le PLU à coups d’arguments béton.

"Il faut garder nos terres agricoles pour permettre à nos paysans de poursuivre leur activité et pour s’assurer que l’on puisse arriver à une autonomie alimentaire qui ne dépende pas des transports", a exprimé dans son courrier Martine Bouchet. "La diminution des transports, la préservation des terres agricoles... Tout ceci est inscrit en dur dans les textes stratégiques votés par nos élus. Mais dès qu’on passe à l’application concrète de ces mesures, ça coince". Pour la représentante du Cade, le projet de Marienia "est pour cela emblématique. Attaquer le PLU, c’est dire aux élus : 'les bonnes intentions ne suffisent plus, il faut agir'". Pour terminer, la militante écologiste a insisté sur l’importance d’une mobilisation "visible" des habitants, ce qui "peut faire basculer le jugement dans le bon sens" et inciter les élus à revoir leur copie.

Habitué de par son métier à étudier les documents d’aménagement, Jean-Paul Alaman a le "sentiment d’une grosse erreur stratégique" avec le PLU de Cambo. La surface des terrains de Moulienia et Marienia est petite (environ 3,5 ha), mais leur valeur est "symbolique" dit-il. Car situées à l’entrée du village, ces terres représentent une "vitrine", une "étiquette" pour Cambo. Sur la partie concernant Marienia, le professionnel de l’urbanisme a noté "beaucoup d’erreurs, d’irrégularités" qui sont d’après lui de trois ordres : naturel, urbanistique et politique.

Par exemple, certaines parties de ces parcelles sont classées Natura 2000 ou "espace naturel sensible". Jean-Paul Alaman n’a jamais vu pareil projet de construction sur d’autres sites similaires. Il pointe aussi une contradiction du PLU avec les "documents supérieurs" tels que le Scot, le PLH, le PDU… mais surtout le PADD (projet d’aménagement et de développement durable), lequel stipule la nécessité de préserver des corridors écologiques, les entrées de ville, les espaces entre deux villages... "On est dans un PLU du siècle dernier", affirme l’architecte-urbaniste.

"Où est la cohérence politique ?" poursuit Jean-Claude Alaman. "Quelle est la municipalité qui va s’enorgueillir d’avoir massacré ce plateau et d’avoir supprimé ces terres agricoles (...) ? C’est à contre-courant de l’évolution de notre territoire au sens large". L’urbaniste conteste aussi une "décision prise par une minorité" et comme Argitxu Hiriart-Urruty, dénonce le "copinage" entre les propriétaires et la municipalité. "Aujourd’hui, pour un certain arrangement, on construit une fois, mais on détruit pour toujours" conclut-il.